

LE FOREM RECHERCHE

UN CHEF DE PROJETS EN DIGITAL LEARNING (H/F/X)

RECRUTEMENT
INTERNE/
EXTERNE

CONTEXTE

Le Forem est le Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Son cœur de métier : l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans une perspective d'emploi durable et de qualité, ainsi que la satisfaction des besoins des employeurs et de leurs offres d'emploi.

Une des missions principales de la Direction Formation et Compétences est de développer, mettre à jour, diffuser et accompagner les territoires dans la mise en œuvre et l'exploitation des outils, des méthodes et des référentiels (référentiels métiers, de formation, d'équipements, de certification, identification des compétences, formations à distance et formations alternées).

Dans le cadre de sa stratégie en matière de digital learning, le Forem désire toucher davantage de publics en développant des modèles d'apprentissage hybrides (modèles mixant le présentiel et le distanciel).

Cela nécessite de mettre à disposition davantage de ressources pédagogiques digitales dans chaque formation/parcours et de permettre d'individualiser les parcours des apprenants.

Pour encourager ce développement, il est nécessaire de renforcer l'équipe par un chef de projet en digital learning.

FONCTION

Mission

Vous accompagnez et soutenez les responsables lignes de produits/métiers dans la conception et le déploiement des ressources pédagogiques digitales (modules, exercices en ligne, etc.) et facilitez l'articulation entre la direction Formation et Compétences, la Direction Canaux numériques, le Département des systèmes d'information, le Département transformation digitale, le Comité de pilotage ainsi que Formaform dans ces matières.

Activités

- vous proposez vos conseils et services, aux différents acteurs, en matière de digital learning ;
- vous assurez le pilotage et le suivi de projets spécifiques dans votre champ d'expertise ;
- vous produisez des rapports d'activités sur la réalisation des missions et l'atteinte des résultats en matière de digital learning ;
- vous évaluez l'opportunité des investissements pédagogiques en digital learning ;
- vous aidez le Comité de pilotage à évaluer, budgétiser et prioriser les demandes de développement en matière d'outils de digital learning émanant des responsables lignes de produits/métiers et des formateurs ;
- vous planifiez les développements et leurs mises en œuvre avec les acteurs concernés ;
- vous monitorisez le suivi du plan d'actions digital learning et remontez les difficultés au Comité de pilotage ;
- vous simplifiez et rationalisez les outils mis à disposition des formateurs en interaction avec la Direction Canaux numériques ;

EN BREF

Référence : **104625**

Lieu : Siège central - Charleroi

Service/Département : Département
Formation & Services aux entreprises -
Direction Formation et Compétences

Date limite pour postuler : **11/10/21**

Type de contrat : Contrat de
remplacement de longue durée

Niveau d'études/expérience

requis/grade : Master ou assimilé + 2
ans d'expérience en gestion de projets
et/ou en digital learning et/ou en
pédagogie.

LE FOREM

- vous assurez le suivi des consommations budgétaires concernant les développements, achats, etc. liés aux activités en digital learning ;
- vous assurez la veille dans votre domaine d'activité et entretenez votre réseau (partenaires internes et externes) ;
- vous contribuez de manière active à enrichir les connaissances des collègues métiers sur la thématique du digital learning et les accompagnez dans la construction et la mise en œuvre de leurs projets ;
- vous mettez en place une communauté de partage des pratiques en matière de digital learning.

Conditions d'exercice

- vous travaillerez au Siège central à Charleroi ;
- il vous est proposé un contrat de remplacement, temps plein et de longue durée, suite à une absence pour convenances personnelles.



les contrats de remplacement sont des contrats qui peuvent être écourtés avant le terme prévu, notamment en cas de retour anticipé de la personne remplacée, de reprise à temps plein, etc. Dans d'autres cas, les contrats peuvent être prolongés au-delà de la date de fin prévue.

- Salaire selon l'échelle barémique A6/1. Pour information, cela équivaut à :
 - 3.244.00 € mensuel brut indexé à 2 ans d'ancienneté ;
 - 3.509,75 € mensuel brut indexé à 6 années d'ancienneté.
- vous travaillez au sein d'une équipe d'une trentaine d'experts lignes de produits/métiers, sous la responsabilité de la Directrice formation et compétences ;
- vous êtes amené à vous déplacer dans les différents territoires partout en Wallonie ;
- vous bénéficiez d'une souplesse horaire tout en vous adaptant aux nécessités de service.



l'ancienneté peut être valorisée à concurrence de 6 ans d'expérience dans le secteur privé (ou indépendant) et pour le total des années prestées dans le secteur public.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences comportementales

- vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes sans perdre de vue les objectifs à réaliser et vous mettez en œuvre ces décisions ;
- vous établissez des liens entre diverses données, vous concevez des alternatives et vous tirez des conclusions adéquates ;
- vous montrez, transmettez et partagez vos idées, connaissances et méthodes de travail ;
- vous conseillez et développez avec vos clients internes et externes une relation de confiance basée sur votre expertise ;
- vous montrez du respect envers les autres, leurs idées et leurs opinions ;
- vous êtes souple face aux changements ;
- vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Compétences techniques

- vous avez des connaissances en matière de digital learning ;
- vous avez des connaissances dans la construction de programmes pédagogiques.

Atouts

- vous êtes familier avec l'utilisation d'un Learning Management System LMS (Moodle, etc.).

POSTULER

Conditions d'accès

- vous êtes titulaire d'un master ou assimilé ;
- vous disposez d'une expérience professionnelle de 2 ans en gestion de projets et/ou en digital learning et/ou en pédagogie ;
- vous possédez le permis B.

Dossier de candidature

- rendez-vous sur travailler-au-forem.leforem.be
 - créez un compte candidat (si nécessaire) ;
- complétez **les différents champs OBLIGATOIRES** :
 - diplôme ;
 - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. **Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites dans le champ adéquat (le CV ne les remplace pas) ;**
 - **veillez à y joindre** les différents documents utiles à votre candidature en ligne :
 - copie du diplôme ;
 - lettre de motivation ;
 - curriculum vitae ;
- dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « 104625 – Chef de projets en digital learning », et ce au plus tard le 11/10/2021.



seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;



il est demandé aux candidats internes de faire connaître leur candidature à leur hiérarchie ;



les candidats qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;



le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment du dépôt de candidature.

Procédure de sélection

- après vérification des conditions d'accès, une présélection sera effectuée sur base des dossiers de candidature ;
- les candidats présélectionnés seront invités à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection :
 - un examen portant sur les compétences et caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction ;
 - un entretien devant un jury. Lors de cette épreuve, une analyse de cas pourrait être ajoutée.



PLUS D'INFOS ?

- sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;
- votre contact : selection.recrutement@forem.be [objet de mail : 104625 – Un chef de projets en digital learning].



Annexe : Diplômes - titres pris en considération pour le niveau A

1) Les titres pris en considération pour l'admission au niveau A sont les suivants :

- les diplômes de master délivrés par une université, par une Haute école, une Ecole supérieure des Arts ou un établissement d'enseignement supérieur de promotion sociale ;
- les diplômes d'ingénieur civil et d'ingénieur industriel ;
- les diplômes de docteur délivrés par une université, au terme d'études de 3^{ème} cycle ;
- les diplômes de médecin et de médecin vétérinaire ;
- les diplômes d'architecte délivrés par une université ou par un institut supérieur d'architecture ;
- les diplômes délivrés par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (A.E.S.S.) ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement artistique supérieur de type long, au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur de promotion sociale de type long, au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes délivrés par l'Ecole royale militaire donnant droit au titre d'ingénieur civil, de licencié ou de master ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur maritime, au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes de grades équivalents aux grades de master ainsi que de docteur et qui sont délivrés en application de législations de la Communauté française ou nationales antérieures ;
- les certifications professionnelles délivrées par les opérateurs publics belges de formation ou de validation des compétences et qui sont positionnées au niveau 7 au moins du Cadre francophone des certifications ;

2) Sont également admis les diplômes équivalents aux diplômes visés au point 1 et délivrés en application de la législation de la Communauté germanophone, de la Communauté flamande ou de l'Etat fédéral ;

3) Sont également admis les diplômes obtenus selon un régime étranger qui, en application de la procédure légale d'octroi de l'équivalence (ou en vertu de traités ou de conventions internationales), sont déclarés équivalents à l'un des diplômes visés au point 1.

